

LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veuillot

Hors du Christ point de salut

Hors de Notre Seigneur Jésus-Christ nous ne savons plus qui nous sommes ni qui est Dieu.

Mais si nous nous laissons faire et façonner par Lui, alors nous serons remis dans la vérité de notre être et la vérité de Dieu, bien en règle avec nous-mêmes et bien en règle avec Dieu. Le chrétien, c'est celui qui adhère à Jésus-Christ, inexistant sans Lui, mais magnifique avec Lui. Nous ne pouvons donc nous passer de Lui. Et c'est alors qu'il faut aujourd'hui crier comme les apôtres : « Seigneur, sauvez-nous, sans quoi nous périssons dans l'indiscipline des mœurs et dans l'indifférence religieuse ».

Pour beaucoup, c'est toute la religion qui est à réapprendre. Certains n'ont jamais rien appris, d'autres ont presque tout désappris. Le sens même de la religion échappe à beaucoup de nos contemporains, il s'est même comme effiloché dans les âmes. Ce qu'Auguste Comte appelait encore « les hautes vénérationes » est devenu totalement étranger à un grand nombre. Un immense vide s'est fait dans les esprits, chez les plus affairés, chez les plus frustrés, mais aussi chez les plus cultivés. En notre monde où tant de présences de l'ordre matériel et technique se sont révélées et amplifiées, d'autres présences, les plus grandes de l'ordre spirituel et les plus essentielles au monde, se sont comme évanouies.

Dieu, le grand absent

Dieu, le plus présent, se trouve être

le plus absent. Mais plutôt, ce n'est pas Dieu qui est absent, c'est impossible, c'est nous qui l'avons mis injustement au rang des grands absents par une indifférence absolue de sentiments, une totale absence d'esprit. Voilà pour le fond de la religion dans l'âme dite moderne.

Quant aux actes, ce ne sont pas les plus élevés, ce sont même les actes les plus élémentaires que nous avons désappris. Non seulement beaucoup n'ont plus aucune idée d'offrir à Dieu ni prémices, ni sacrifices, mais on ne saura bientôt même plus ce qu'est prier, ce qu'est s'agenouiller. Les gestes les plus simples, les plus humains, les plus antiques, ont complètement disparu de certaines vies. On en voit aujourd'hui, capables de la plus grande distinction en société, qui sont aussi dépaysés dans les actes de la religion qu'un rustre chez un prince, aussi empêtrés qu'un primitif dans son premier habit. Dans cet appauvrissement religieux, le besoin ne manque pourtant pas, mais il est dévié, dissimulé, refoulé ; incoercible, du moins chez les plus intelligents, chez les plus pénétrants, chez tous ceux en qui veille seulement la lueur de l'esprit. A certaines heures, il se fait plus vif et plus mordant, plus angoissant. Alors que se passe-t-il ? Un pauvre hère se débat devant l'énigme. Parfois il sait encore jeter un cri de douleur ou de détresse. A tout hasard, car il ignore à qui s'adresser. Quant à nous, les plus initiés peut-être, les

plus habitués, les plus pratiquants, une force d'inertie et de routine nous guette sans cesse qui paralyse notre élan. Nous sommes vite à bout de souffle. Nous croyons tôt en avoir assez fait. C'est toujours assez bon pour Dieu ; le surplus serait de trop, admissible seulement pour les dévots et pour les pieuses femmes. Et les hommes n'ont soignant pas le temps, ils ont tellement d'autres choses à faire ! Les meilleurs, touchés par l'ambiance, n'ont plus assez de religion.

Chateaubriand, dans un roman austère, *La réponse du Seigneur*, écrivait ceci :

« L'homme vit aujourd'hui dans un étrange état. Il ne sent plus le lien avec sa cause. Il est comme un enfant nouveau-né qui aurait perdu la direction du sein maternel. Il ne sait plus ce que

Page 1 Editorial *M. l'abbé X. Beauvais*

Page 4 Entretien avec M. l'abbé de Cacqueray, supérieur du district de France

Page 8 L'agneau et les sicles d'argent
Par M. l'abbé Denis Puga

Page 11 La foi de Notre-Seigneur
par M. l'abbé F.-M. Chautard

Page 13 Le vin, le prodige et le miracle ou l'anti-miracle de Cana
par M. l'abbé F.-M. Chautard

Page 15 Activités — Annonces

Recevez chez vous tous les mois

LE CHARDONNET

Ceci est un extrait numérique du mensuel *Le Chardonnet*. Il s'agit d'une simple version de consultation comportant par conséquent les illustrations à basse résolution mais ne contenant pas toutes les pages. La lecture à l'écran ou sur des feuilles volantes étant d'un confort plus que médiocre, nous vous encourageons vivement à souscrire à un abonnement à la version imprimée et complète, disponible par cor-

respondance à l'adresse figurant sur le bon ci-dessous.

Nous faisons partie des gens qui pensent que l'informatique et le virtuel ne doivent pas menacer l'édition imprimée, réelle, palpable, celle qui traverse les siècles. Alors, si vous pensez comme nous, abonnez-vous !

Le Chardonnet, 10 numéros sur l'année

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 22 euros De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - A expédier à M. Eric Brunet, - LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins - 75005 Paris

W

Entretien avec M. l'abbé Régis de Cacqueray, supérieur du district de France

Le 15 août dernier, en 2008, Monsieur l'abbé Régis de Cacqueray a été reconduit dans ses fonctions de supérieur du district après un premier mandat de six années.

A l'aube de cette nouvelle année 2009, *Le Chardonnet* a voulu interroger pour ses lecteurs Monsieur l'abbé de Cacqueray sur les bilans, préoccupations, et projets du supérieur du plus grand district de la Fraternité Saint-Pie X.

Monsieur l'abbé, en août dernier, vous avez terminé votre premier mandat de supérieur du district de France. Pouvez-vous nous dire quelles sont les préoccupations d'un supérieur de district? Quel est aujourd'hui votre souci principal?

Garder, transmettre et propager la foi catholique : je suis avant tout préoccupé et occupé par la volonté de maintenir et d'encourager tout ce qui contribue à ce maintien, cette préservation, cette confession et cette propagation de la foi. La foi n'est sans doute pas le tout de la vertu et de la vie chrétienne mais elle en est l'unique racine. Rien ne vit, rien ne peut subsister sans elle et ce n'est pas pour rien que les coups les plus violents portés par le Diable sont avant tout destinés à la faire disparaître.

Pour servir ce but, je suis avant tout convaincu que mon premier travail est de **favoriser l'émergence**

et l'épanouissement de communautés de prêtres, au sein de nos prieurés, unis entre eux par une foi ardente et par des liens sacerdotaux, fraternels et profonds, qui leur permettent d'être et de demeurer, sans qu'ils s'essouffent, des hommes de Dieu, infatigables à l'adorer, à enseigner la lumière de la Révélation et à faire cheminer les âmes vers le Ciel. La vie sacerdotale est la plus belle des existences, incroyablement pleine et enthousiasmante si elle est menée généreusement, dans le re-



Nouvelle église de Rouen bénie le 22 novembre 2008 par Mgr Tissier de Mallerias.

noncement qui permet d'accéder à la profondeur des joies propres à cet état. Et quand les prêtres du district vont bien, tout va bien dans le district !

Durant ces six années, vous avez sillonné largement notre pays. Qu'est-ce qui vous a frappé dans votre tour du district? La jeunesse de la Tradition? Le nombre de chapelles qui poussent comme des champignons?

J'ai admiré, dans cette crise

affreuse de l'Eglise, le courage et la persévérance de nombreuses familles et de nombreuses personnes qui ont gardé une belle vie chrétienne au cœur de laquelle se situe vraiment l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ. J'ai admiré car j'ai bien conscience qu'il faut parfois se cramponner dans les difficultés pour demeurer fidèles et ne pas se décourager. Je ne suis guère intéressé par la question de savoir si nous vivons dans une époque très difficile. Peu importe... Ce qui importe, c'est que la foi puisse s'essouffler, s'éreinter dans les âmes, que l'esprit du monde vienne les attiédir, que des vocations n'aboutissent pas parce que cet esprit du monde est entré dans les familles et les a étouffées, que des familles se trouvent disloquées parce que le sens de l'abnégation nécessaire au maintien de l'unité conjugale et familiale s'est estompé. Or beaucoup de familles se battent courageusement pour résister à l'invasion de cet esprit inconciliable avec celui de Notre-Seigneur.

C'est très réconfortant : ces familles sont d'ailleurs les vraies pépinières de vocations. Toutes les plus belles réalisations apostoliques s'élèvent invinciblement lorsque les prêtres se trouvent entourés de quelques fidèles animés par ce zèle modeste et intrépide au service de Notre-Seigneur.

Quels sont les atouts et les limites de la Tradition en France?

Nous avons la chance de bénéficier d'un **maillage important de chapelles, d'écoles et de prieurés** qui rend à peu près partout possible l'accès non seulement à la vraie messe, mais aussi à la prédication d'une foi qui n'a pas été édulcorée. Sur cet ensemble de maisons, qui sont autant de bastions, je souligne l'**importance extrême de nos écoles**. Notre avenir, en dépit de toutes les difficultés, passe par elles. Nous ne pouvons pas espérer raisonnablement transmettre la foi et tout

sens, c'est vraiment significatif de la perte de la liberté de parole. D'un certain point de vue, **ce mutisme est encore plus dangereux chez ceux qui sont les moins éloignés de nous** parce que leur silence finit par rendre banales les plus affreuses hérésies et turpitudes.

Pendant ces six années, un certain nombre d'événements sont intervenus : la mort de Jean-Paul II et l'élection de Benoît XVI, un nouveau chapitre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, la parution du Motu Proprio. Cela a-t-il changé l'apostolat des prêtres dans le district de France ? Cela a-t-il changé l'orientation doctrinale du district ?

L'orientation doctrinale du district, c'est celle de la Fraternité et celle de la Fraternité, c'est celle de l'Eglise. Nous n'avons d'autre désir que d'être et de demeurer pleinement catholiques, catholiques intégraux ! Le but de la Fraternité, dans la crise invraisemblable que traverse l'Eglise est de garder, de transmettre, de confesser et de propager la Foi : je crois que vous allez finir par le savoir... Son but, autant qu'elle le peut et que la Providence le lui permet et l'exige d'elle, consiste également à professer la Foi à la face de l'Eglise jusque devant les évêques, les cardinaux et le pape lui-même. Nous avons en effet l'intime per-

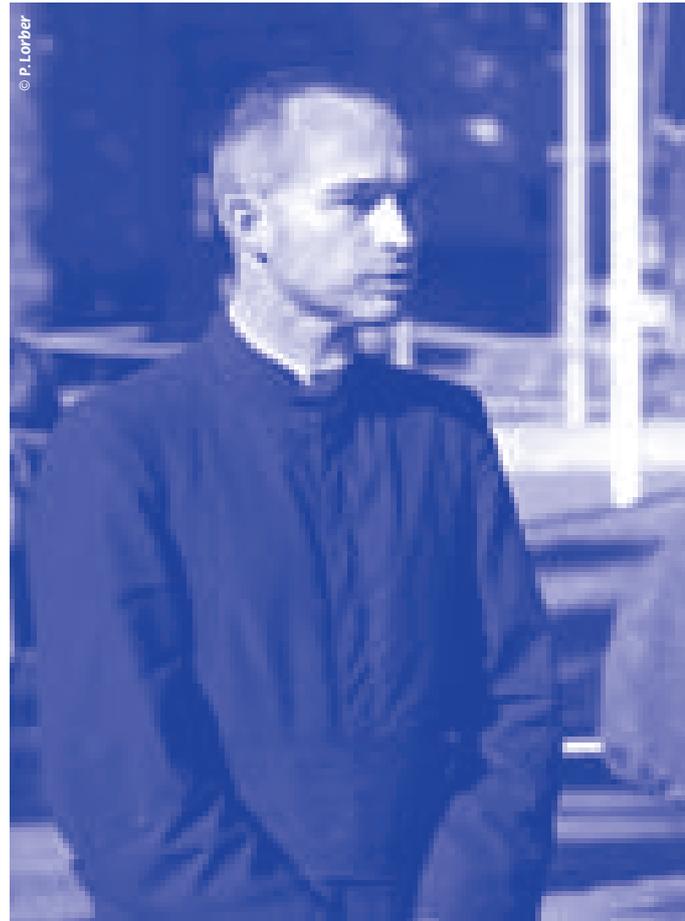
suasion que l'Eglise ne pourra pas se relever sans avoir éradiqué de sa pensée les errements où l'a perdue le dernier Concile. La hiérarchie actuelle demeure massivement asservie à ces gravissimes erreurs que sont la liberté religieuse, le refus du règne social de Notre-Seigneur, la considération que les « autres religions » seraient salvatrices, la démocratisation des institutions de l'Eglise, à tous les niveaux, qui provoque la paralysie du pouvoir devant des assemblées anonymes.

C'est pourquoi il est et il demeure plus que jamais nécessaire que nous considérions comme vital de travailler à démontrer la gravité de ces erreurs et la nécessité de leur éradication de l'Eglise. **Nous ne voulons pas de solutions « pratiques » qui nous donneraient peut-être une coquette régularisation canonique sans avoir préalablement obtenu l'assurance que « la Rome conciliaire » arrêtera de convoier ces idées de mort.** Il nous suffit d'ailleurs de voir tous ceux qui ont tenté l'expérience de ces accords pratiques pour nous apercevoir invariablement qu'ils aboutissent au musellement. Nous ne pouvons que refuser une telle perspective. **Nous ne travaillons pas pour le confort de la Fraternité mais nous menons un combat pour l'Eglise et pour la Foi.**

Que diriez-vous aux fidèles qui seraient tentés d'aller assister aux messes « Motu proprio » ?

Je connais quelques prêtres qui célèbrent cette messe et qui commencent à comprendre que cette

messe qui les émerveille est l'expression d'une foi qui n'est pas celle qui leur a été enseignée au séminaire. Je connais des prêtres de la Fraternité qui les aident et les encouragent dans ce cheminement. Mais, ce chemin est long. Quel est celui d'entre eux qui, non seulement est déjà parvenu à recouvrer une vision authentiquement catholique, mais qui la professe sans peur et qui n'hésite



M. l'abbé Régis de Cacqueray

pas, en conséquence, à s'opposer aux orientations officielles de l'Eglise ? Je serais ravi qu'il y en eût et, s'il y en a, je remercie qu'on nous signale leur existence et je les salue. Mais **en attendant que leur ferme défense de la foi soit, non pas chuchotée, mais publique, je déconseille de se rendre à ces messes. A la liturgie de toujours, doit se trouver jointe la confession de cette foi catholique intégrale.**

Avant d'être supérieur de district, vous avez été directeur de l'école secondaire Saint Joseph près de Carcasson-

Le district de France en chiffres (au 22 février 2009)

- prêtres :	147
- frères :	33
- séminaristes :	56
- prieurés :	34
- chapelles desservies :	162
- écoles primaires :	23
- élèves primaires :	838
- écoles secondaires :	8
- élèves secondaires :	829
- maisons de retraites spirituelles :	3
- institut universitaire :	1

Une énigme biblique : L'agneau et les sicles d'argent

— Abbé Denis Puga —

Deux omissions de saint Luc dans le récit évangélique de la Présentation de Jésus au Temple (Luc 2/22-24). Brève note exégétique

La Loi de Moïse soumettait une femme nouvellement mère et son enfant à un certain nombre d'obligations. Les unes concernaient l'enfant lui-même, d'autres seulement sa mère.

La présentation des garçons premiers-nés

En ce qui concerne le nouveau-né, si c'était un garçon et le premier-né, il était par le fait même consacré à Dieu. Cela en souvenir de la protection que Dieu avait accordée à son peuple lorsque les plaies frappèrent la terre d'Égypte au temps de Moïse : « Tout premier-né m'appartient car le jour où j'ai frappé tous les premiers-nés dans la terre d'Égypte, je me suis consacré tout premier-né en Israël. Ils m'appartiennent, dit Yahweh »¹.

En conséquence, la Loi établie par Dieu demandait qu'on lui présentât l'enfant en question afin que, par ce geste, fût reconnue cette consécration. Cette cérémonie de présentation, qui devait s'accomplir trente jours au plus tôt après la naissance, consistait à remettre le petit garçon aux prêtres successeurs d'Aaron. Dieu en effet avait donné à ces prêtres tous les premiers-nés comme il l'avait dit à Aaron et à tous les descendants qui exerceront le sacerdoce selon ce qui est rapporté au livre des Nombres² : « Tout premier-né que l'on offre à Yahweh t'appartient ».

Trente jours, c'était la durée d'une lunaison, le mois juif, et un enfant qui vivait encore un mois après sa naissance était considéré comme viable et donc apte à être offert à Dieu.

Dieu, cependant avait fait aux juifs cette concession : le père de famille devait racheter l'enfant aux prêtres pour le montant de cinq sicles d'argent, c'est-à-dire environ 120 g d'argent pur³. Et en leurs places, Dieu avait choisi les hommes de la tribu de Levi, les lévites, pour assurer son service à l'autel. « J'ai pris les lévites du milieu des fils d'Israël à la place de tout premier-né parmi les enfants d'Israël qui ouvre le sein de sa mère »⁴. Le père et la mère de l'enfant ainsi racheté pouvaient alors s'en retourner avec lui, pour l'éduquer selon leurs désirs car il était redevenu profane.

La purification de la mère

Qu'en était-il de la législation pour la femme qui venait d'accoucher ? La Loi mosaïque lui interdisait de s'approcher de tout ce qui était sacré et de pénétrer dans le sanctuaire avant le jour prescrit pour la cérémonie de sa purification. Ce jour-là, le quarantième après la naissance, si elle avait mis au monde un petit garçon, elle devait se présenter au prêtre en apportant un agneau d'un an et une tourterelle ou un jeune pigeon. Le prêtre offrait alors à l'entrée du sanctuaire l'agneau en holocauste, c'est-à-dire en sacrifice

d'adoration à Dieu, et la tourterelle en sacrifice pour le péché. Le prêtre récitait ensuite une prière sur la femme qui pouvait en conséquence s'en aller purifiée de son péché⁵. Notons aussi que la Loi de Moïse précisait que « si toutefois elle ne peut se procurer un agneau, elle prendra deux tourterelles ou deux petits pigeons, l'un pour l'holocauste, l'autre pour le péché »⁶.

Pourquoi une purification ?

Une question se présente à notre esprit : de quel péché entendait-on purifier la femme par cette cérémonie ? Le mariage n'est-il pas une institution voulue de Dieu pour la propagation du genre humain ? Quelle faute a donc commise cette jeune accouchée pour devoir ainsi se tenir éloignée du sanctuaire pendant plusieurs semaines et offrir ensuite un sacrifice d'expiation ?

Pour le bien comprendre, il faut se souvenir de la doctrine du péché originel. Depuis le péché de nos premiers parents, Adam et Eve, péché dans lequel la femme, en ayant été l'instrument du Serpent pour faire tomber l'homme, avait endossé une grande responsabilité, tout être humain qui voit le jour naît en dehors de la justice originelle voulue par Dieu. Il n'est pas en état de grâce mais bien plutôt « fils de colère ».

L'être humain entre donc dans le monde en peuplant la masse de ceux qui ont été reprouvés dans la faute du premier homme. En cela, une nouvelle naissance est une offense à Yahweh. Le Lévitique, dans le texte législatif concerné, précisait bien que devenait impure la femme qui mettait un enfant au monde *suscepto semine*, c'est-à-dire après avoir été rendue féconde par son

1. Nb 3/13.

2. 17/15.

3. Nb 18/15.

4. Nb 3/12.

5. Lev 12/ 2-5.

6. Lev 12/8.

tourterelles ou deux jeunes pigeons »¹². L'évangéliste cite le verset 8 du chapitre 12 du Lévitique. Il s'agit ici du rite de la purification de la mère d'un nouveau-né. Ce sacrifice n'est donc pas offert pour Jésus mais pour Marie. En effet

(« la femme qui aura eu commerce avec l'homme et aura enfanté... n'entrera pas dans le sanctuaire jusqu'au jour de sa purification »¹³) répond catégoriquement par la négative : « Moïse paraît avoir choisi intentionnellement ses

bien qu'il ne fût pas soumis à la Loi [mosaïque], a voulu cependant subir la circoncision et porter les autres fardeaux de la Loi, afin de donner l'exemple de l'humilité et de l'obéissance ; d'approuver la Loi et d'enlever aux Juifs l'occasion de le calomnier. C'est pour les mêmes raisons que le Christ a voulu que sa mère accomplît les observances de la loi, auxquelles pourtant elle n'était pas soumise »¹⁵.

Marie offre donc une tourterelle pour un péché dont elle n'avait pas à se purifier puisqu'elle n'a pas mis au monde un pécheur de plus mais bien plutôt celui qui est la Sainteté même. Comme son Fils, Marie, la toute pure, se met au rang des pécheurs.

Le problème de l'offrande des agneaux

Mais, nouveau silence dans le récit de saint Luc : on ne parle pas de l'offrande de l'agneau. Alors que la Loi y fait explicitement référence. Pourquoi ? Dans son offrande, Marie, comme la Loi le lui permettait, a remplacé l'agneau d'un an par une autre tourterelle comme le déclare saint Luc. Très probablement, elle ne pouvait, en raison de sa pauvreté, assumer une telle dépense. Mais pouvons-nous nous satisfaire de cette unique réponse ? Ne pouvons-nous pas plutôt penser que la Mère du Christ ne pouvait pas moralement offrir un autre agneau que celui qu'elle venait de présenter à Dieu, le seul vrai agneau digne de Dieu, celui que saint Jean Baptiste présentera comme l'Agneau de Dieu venu effacer les péchés du monde ? Aussi tout simplement, pour manifester sa foi en la mission de son Fils, remplace-t-elle l'agneau de l'holocauste par une autre tourterelle. La Loi est ainsi parfaitement respectée et en même temps la réalité parfaitement confessée. Il y a quelque chose de très ingénieux dans cette subtilité de la Mère de Dieu ; ce qui n'est pas pour nous déplaire. ☒



Présentation de l'Enfant Jésus au Temple par Philippe de Champaigne.

les sacrifices de la Loi de Moïse sont l'annonce du futur sacrifice du Messie. Ce serait faire injure à la connaissance que Marie et Joseph ont du mystère de l'Incarnation que de penser qu'ils aient pu avoir l'intention d'offrir la figure à la place de la réalité.

Alors, puisque ce sacrifice d'oiseaux est offert pour Marie, doit-on en conclure que Marie avait besoin d'être légalement purifiée ? Saint Thomas d'Aquin en analysant le texte du Lévitique se rapportant à cette prescription légale

termes afin d'excepter de la souillure la Mère de Dieu qui n'a pas enfanté par le commerce avec un homme. Il est donc évident qu'elle n'était pas tenue d'accomplir ce précepte »¹⁴.

Marie purifiée ?

Pourquoi donc Marie se soumet-elle à ce rite ? Oublierait-elle l'origine surnaturelle de la conception de son Fils ? Le Docteur Angélique vient de nouveau dissiper le doute en écrivant : « Il fallait que la Mère du Christ se conformât à l'humilité de son Fils qui,

12. Verset 24.

13. Lev 12/2.

14. IIIa, q. 37, a. 4, ad 2um.

15. IIIa, q. 37, a. 4, corpus.

La foi de Notre-Seigneur ou Jésus, modèle des vertus chrétiennes (2)

— Abbé François-Marie Chautard —

Si Jésus-Christ est le modèle accompli de toutes les vertus, il doit l'être de la foi et il l'est en effet. Qui donc plus que lui a marché suivant la lumière de Dieu et non des hommes ?

Qui donc plus que lui, a jugé toutes choses avec ce regard si élevé, si sûr et si certain que donne la connaissance des vérités de la foi ?

Sans doute, Notre-Seigneur est un modèle de foi, de cet esprit de foi qui doit guider chacun de nos pas.

Or, et c'est là tout le paradoxe, ce modèle de la foi qu'est Notre-Seigneur ne l'a jamais eu. Les théologiens sont formels, le Christ n'a jamais eu la foi. Jamais, le Christ n'a connu l'ignorance inséparable de la foi qui assentit sans voir ni comprendre.

Et c'est d'ailleurs parce qu'il n'a jamais eu la foi qu'il est – étonnamment il est vrai – un modèle pour notre foi.

A vrai dire, si les théologiens nous affirment que le Christ n'a jamais eu la foi, c'est que tant les paroles du Sauveur que l'enseignement précis du Magistère¹ le laissent clairement entendre.

Le Christ venait révéler son Père, il était le témoin envoyé pour « raconter la gloire de son père »². Il fallait donc que le Christ ne crût pas ce qu'il venait enseigner mais qu'il le sût, qu'il le vît. La force du témoignage du Christ requerrait un témoignage de première main. La foi appelait une vision, celle du Christ.

De plus, et c'est une deuxième raison, le Christ était le Sauveur. Il était celui qui venait verser son sang pour les âmes. Il convenait donc que le Christ ait une vision de l'ensemble comme du détail du mystère de la Rédemption qu'il venait incarner. Celui qui en était l'acteur principal devait avoir la claire vue de l'œuvre à laquelle il était appelé.

Enfin, comment admettre que de simples hommes, quoique saints, tel Moïse, tel saint Jean-Baptiste, aient pu recevoir nombre de révélations sans que l'esprit du Christ fût quant à lui inondé de ces divines connaissances. Ainsi donc, « L'âme du Christ, qui fait partie de sa nature humaine, a été, par une lumière participée de la nature divine, élevée à la science bienheureuse par laquelle Dieu est vu dans son essence »³.

Le Christ modèle des contemplatifs

Si le Christ n'a jamais eu la foi, il a cependant bénéficié toute sa vie durant de la science infuse⁴ et de la vision béatifique⁵. Ce qui veut dire qu'à chaque instant de sa vie, Notre-Seigneur avait son âme fixée en Dieu, considérant les perfections, les grandeurs de Dieu. Cette contemplation permanente, même au sein de la Passion, fut dès lors pour lui une source de joie immense et constante.

Il ne faudrait pas en effet nous imaginer Notre-Seigneur imprégné de la seule idée de sa Croix. Certes, il l'avait toujours en vue,

mais en même temps qu'il voyait la Croix, il voyait son Père. Comme les saints et les hommes de Dieu qui ne sont que l'image bien imparfaite du Christ, Notre-Seigneur était environné à la fois d'une allégresse indicible et d'une tristesse incommensurable.

C'est là le privilège des âmes de feu, de ces âmes aimantes qui brûlent tout à la fois de la joie de Dieu et de la tristesse insondable du péché.

Ainsi, chaque instant de sa vie, Notre-Seigneur eut son esprit tourné vers son Père. Il n'est que d'ouvrir l'Évangile pour y lire à chaque page cette élévation de l'esprit du Sauveur.

Et c'est bien en cela qu'il est un modèle pour notre foi. Sans doute, nous ne jouissons pas encore de la vision béatifique; certes, à certaines heures, il nous est pénible de hisser notre regard jusqu'au ciel; mais cependant, il nous est donné à nous, enfants de Dieu, de le connaître, de poser un regard de plus en plus constant sur la grandeur de Dieu.

L'histoire des saints nous manifeste cette stabilité de la contemplation comme celle dont jouit, par exemple, le général de Sonis dans une furieuse bataille. Lancé au galop sur les batteries prussiennes, jeté en pâture aux canons germaniques, le courageux officier galopait

1. « Peut-on enseigner en toute sûreté les propositions suivantes ? "Il n'est pas sûr qu'il y avait dans l'âme du Christ, pendant qu'Il vivait parmi les hommes, la science que possèdent les bienheureux dans la vision..." Réponse : non » (Décret du Saint-Office du 5 juin 1918, DS 3645).

2. Jn 1/18.

3. IIIa, qu. 9, a. 2, ad 1^{um}.

4. La science infuse est celle par laquelle le Christ savait par des idées infuses les réalités créées ainsi que les mystères surnaturels. Cette science est analogue à celle d'Adam qui avait une connaissance infuse du monde qui l'entourait. C'est une science de l'intelligence humaine du Christ.

5. La vision béatifique est cette vision de Dieu face à face telle que la connaissent les saints du Ciel.

cœurs se ferment. « Cette parole est dure », lui rétorque-t-on. Que fera Notre-Seigneur ? Va-t-il s'expliquer ? Va-t-il redescendre à des considérations humaines ? Pas le moins du monde. Il parle le langage de la foi et n'entend pas le quitter. Il insiste, fort du miracle qui prouve la crédibilité de son discours.

A ce titre, le Christ est de nouveau un exemple pour que le chrétien, son image vivante, inspire son discours des vérités surnaturelles et qu'il n'abandonne pas le langage

de la foi pour des considérations trop humaines qui viendraient dénaturer le message de la foi.

La foi n'interdit ni la prudence ni la diplomatie ni même la juste réflexion à condition que ces dernières sachent toujours s'incliner devant la foi et la servir.

Ajoutons enfin que le serviteur fidèle, qui se sera appliqué sur la terre à imiter le Christ dans sa foi, méritera de l'imiter au ciel en goûtant avec Lui la joie de la vision béatifique. ☒

Le vin, le prodige et le miracle ou l'anti-miracle de Cana

— Abbé François-Marie Chautard —

Si le Christ a réalisé le savoureux miracle de transformer l'eau en vin, l'homme commet l'insipide prodige de changer le vin en eau.

L'homme, ce gâcheur

Tout ce qu'il touche, il le gâte. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder les premiers pas maladroits de l'Humanité. Adam et Eve ont à peine un paradis qu'ils le perdent. Caïn est doté d'un petit frère et voilà qu'il le supprime. Et que dire de la suite des temps !

Vraiment, l'homme apparaît comme la créature maladroite, qui seule, parmi les êtres qui l'entourent, tord, gâte, casse l'œuvre de Dieu.

Rien ne résiste à sa méchante maladie. L'amour de Dieu, le paradis, l'amour fraternel, l'amour

conjugal, tout cela est abîmé par l'homme. Tout ce que le Bon Dieu avait donné à l'homme pour son bonheur et le conduire jusqu'au ciel, tout, absolument tout est sali par l'homme. Même les malheurs causés par sa propre faute lui servent à se révolter.

Le plaisir ? Donné par Dieu à l'homme pour lui faciliter la vie, il sert à lui faciliter le péché. Les biens matériels ? Donnés par le Bon Dieu dans sa libéralité, ils servent d'instruments entre les mains humaines pour multiplier discordes, injustices et vanités.

La renommée, l'honneur, ces biens si précieux ? Ils sont détournés par l'homme pour lui permettre de se pavaner sottement et de mépriser vilement le prochain.

Même le vin, ce doux breuvage qui réjouit le cœur de l'homme

In memoriam : AUBIN LIGNON

Le 23 décembre avaient lieu les obsèques d'Aubin Lignon en présence de ses nombreux amis.

Monsieur Lignon faisait partie des premiers paroissiens de Mgr Ducaud Bourget à la Chapelle de l'Hopital Laënnec au début des années 1970, puis de la salle Wagram. Il était dans l'équipe des 5 personnes que Mgr Ducaud Bourget avait mises au courant le samedi 26 février 1977 de son projet de dire une messe le lendemain à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Messe qui dure depuis 32 ans ou près de 800 ans comme vous préférez puisque notre église est une ancienne église de Paris.

De la même façon, il a accepté en octobre 1984 d'assurer à la Table d'Accueil un remplacement pendant quinze jours qui a duré 24 ans au rythme de 36 heures par semaine, bénévolement pendant treize ans, tous les mercredis, samedis et dimanches de 8h à 20h. Il est pour nous l'exemple d'un dévouement discret, sans faille, régulier, y compris pendant les fêtes et les vacances.

Ce type de dévouement est exemplaire pour nous, à notre époque où, les jeunes et même les plus âgés, n'acceptent plus un tel don de

suite en page 15

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

Samedi 31 janvier

+ de 8h45 à 18h00: colloque organisé par Civitas sur « La cité dans la pensée de Pie XII » Maison des agriculteurs, 8 rue d'Athènes - 75009 PARIS

Dimanche 1^{er} février

+ Sur le parvis: vente de gâteaux pour le MJCF Paris-Ouest

Mercredi 4 février

+ 15h00: réunion de la Croisade eucharistique
+ 19h30: réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul

Vendredi 6 février

+ 18h00: avec SOS Tout-petits, récitation du rosaire pour la conversion des francs-maçons au 5 rue Cadet, Paris IX^e (à proximité du Grand-Orient de France)
+ de 18h00 à 20h00: consultations notariales gratuites (salle des catéchismes)

Samedi 7 février

+ 16h00: messe avec les enfants du catéchisme
+ de 14h00 à 18h00: journée portes ouvertes à l'Institut Universitaire Saint-Pie X
+ de 18h00 à 20h00: dernières soldes sur les livres, 50% de réduction, au profit de la paroisse (histoire, spiritualité, livres pour enfants)

dimanche 8 février

+ de 9h00 à 14h00 et de 16h30 à 20h00: dernières soldes sur les livres, 50% de réduction, au profit de la paroisse (histoire, spiritualité, livres pour enfants)

Lundi 9 février

+ à partir de 18h30: réunion du Tiers-Ordre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X
+ Dans le cadre des conférences sur la doctrine sociale de l'Eglise organisée par Civitas, M. Michel Tougne donnera une conférence à 20h00 (salle des catéchismes) sur « Les stratégies managériales »

Mercredi 11 février

+ Conférence à 20h00 à la Mutualité dans le cadre des conférences de « Nouvelles de Chrétienté »

Jedi 12 février

+ 19h15: réunion du chapitre de l'Ordre des chevaliers de Notre-Dame

Vendredi 13 février

+ 16h30: récitation du rosaire en l'honneur de Notre-Dame de Fatima
+ 19h15: chapelet des hommes
+ 20h00: réunion de la Milice de l'Immaculée

Samedi 14 février

+ 16h00: réunion du service liturgique (salle Saint-Gilles)

Dimanche 15 février

+ Monsieur l'abbé Bouchacourt prêchera à toutes les messes. Une quête sera faite sur le parvis pour ses missions d'Amérique du Sud

Lundi 16 février

+ 19h00: Conférence à l'Institut Universitaire Saint-Pie X par M. Michel Tougne sur « La crise financière mondiale et l'Eglise »

Vendredi 20 février

+ de 18h00 à 20h00: consultations juridiques gratuites (salle des catéchismes)

Samedi 28 février

+ de 9h00 à 12h15: récollection de Carême pour les jeunes de Saint-Nicolas prêchée par le R.P. Jean-Dominique

Conférences de Carême 2009 à 17h00

Par M. l'abbé Dominique LAGNEAU

«Le Chemin de la Croix: avec Notre-Dame»

Dimanche 1^{er} mars

«O mon peuple que t'ai-je fait?»

Dimanche 8 mars

Les rencontres sur le chemin

Dimanche 15 mars

Les vêtements du corps physique de Jésus et de son Corps Mystique

Dimanche 22 mars

Jésus parle 7 fois

Dimanche 29 mars

Stabat Mater

Dimanche 5 avril

La victoire de la Croix: le grand changement

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple: 22 euros De soutien: 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre: LE CHARDONNET — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).